

AVIS N° 206-2022 / DC/BR / DG

TPCI 5,95% 2017-2024 B

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 10 novembre 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,95% 2017-2024 B » pour un montant global net d'impôt de **17 613 851 783 FCFA** (dix-sept milliards six cent treize millions huit cent cinquante-un mille sept cent quatre-vingt-trois FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI Atlantique Finance : 01 B.P.2864 Abidjan 01 Tél : (225) 27 20 31 21 21 ; Fax : (225) 27 20 32 06 77.

Fait à Abidjan, le 25 octobre 2022

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

